

La Chaux-de-Fonds, le 30 avril 2026

**CONVOCATION - Session 2026****EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE****DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR INDUSTRIEL CFC  
DESSINATRICE-CONSTRUCTRICE INDUSTRIELLE CFC****Chef-expert :**

Monsieur Laurent MARCHAND  
Rue de la Charrière 19a  
2300 La-Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 886 32 32  
Courriel : [Laurent.Marchand@rpn.ch](mailto:Laurent.Marchand@rpn.ch)

**TÉLÉPHONES PORTABLES**

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

**CULTURE GENERALE**

**Veillez-vous référer à la convocation spéciale pour l'examen de culture générale qui aura lieu le 29 mai 2026**

**Concernant les examens de connaissances professionnelles, vous devez être présent devant la salle d'examen 15 minutes avant le début de l'épreuve, respectivement à 08h30 et 10h15.**

<b>10 et 11 juin 2026</b>		<b>CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES</b>	
CPNE-TI Rue Klaus 1 2400 Le Locle		Salle 238 et 314 <b>Moyens auxiliaires autorisés :</b> Calculatrice, cours et brochures utilisés durant la formation dont les TE, résumés ainsi que les examens libérés (uniquement la version « candidat » sous forme <b>papier</b> ). L'examen se déroule « en ligne » <b>(examens passés avec les Polymécaniciens)</b>	
<b>10 juin 2026</b>			
08h45 – 09h45	4DCI	Techniques des matériaux et d'usinage	<b>Candidat-e-s :</b> • NE.22.0724 • NE.22.0674 • NE.22.1429
10h30 – 11h30	4DCI	Techniques de dessin et des machines	<b>Candidat-e-s :</b> • NE.22.0724 • NE.22.0674 • NE.22.1429
<b>11 juin 2026</b>			
08h45 – 09h45	4DCI	Électrotechnique et technique de commande	<b>Candidat-e-s :</b> • NE.22.0724 • NE.22.0674 • NE.22.1429
10h30 – 11h30	4DCI	Connaissances spécifiques appliquées	<b>Candidat-e-s :</b> • NE.22.0724 • NE.22.0674 • NE.22.1429

<b>Selon tableau annexé</b>	<b>PRÉSENTATION DU TRAVAIL FINAL (TPI)</b>
	<b>Candidat-e-s :</b> • NE.22.0724 • NE.22.0674 • NE.22.1429

## **COMMUNICATION DES RÉSULTATS**

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leur examen peut être consultée sur le site :

[www.ne.ch/examens](http://www.ne.ch/examens)

## **CEREMONIE DE REMISE DES TITRES**

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages  
Pôle Bâtiment – Technique - Alimentation

### **Annexes :**

- Liste des candidats
- Tableau de présentation des TPI
- Guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

### **Distribution :**

- aux candidats
- Laurent Marchand, Chef-expert
- au CPNE-TI